

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 du mois de mars à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de Beaumont (Haute Savoie), sous la présidence de Madame Rosa PERSONNAZ, Vice-Présidente du CCAS, dûment convoqués le 6 mars 2025.

**Présent(s)** : Le président, Marc Genoud,  
La vice-présidente, Rosa Personnaz, JF Baudet, MT Dubettier, C.  
Pasqualini, F. Bechettoille, M.Bourguignon

**Procuration** :

**Absent(s)** : S. Tugler-Rossi , P.Meylan, S. Casabianca  
**Le secrétariat a été assuré par** : MT Dubettier

En exercice :	11
Présents :	07
Votants	07
Dont pouvoirs	00

N° 2025-07

### FINANCES- ADMR Attribution d'une subvention

Considérant l'intervention de l'association d'aide à domicile de Collonges-Sous-Salève auprès d'habitants de Beaumont,

Considérant que la demande de participation du CCAS est basée sur le nombre d'heures effectuées, hors A.P.A., aide sociale et hors mandataire,

Considérant que l'ADMR est intervenue auprès de 10 bénéficiaires de Beaumont pour 405 heures d'intervention en 2024.

Compte-tenu du déficit prévisionnel,

Il est proposé au conseil d'administration du CCAS ,qui accepte à l'unanimité, d'attribuer une subvention à l'ADMR d'un montant de 270.00 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

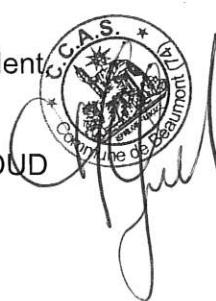
La secrétaire de séance,

M.T. DUBETTIER



Le Président

M. GENOUD




Certifié exécutoire  
A Beaumont, le  
Le Président,